

SCHÉMA DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL AEP

- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT

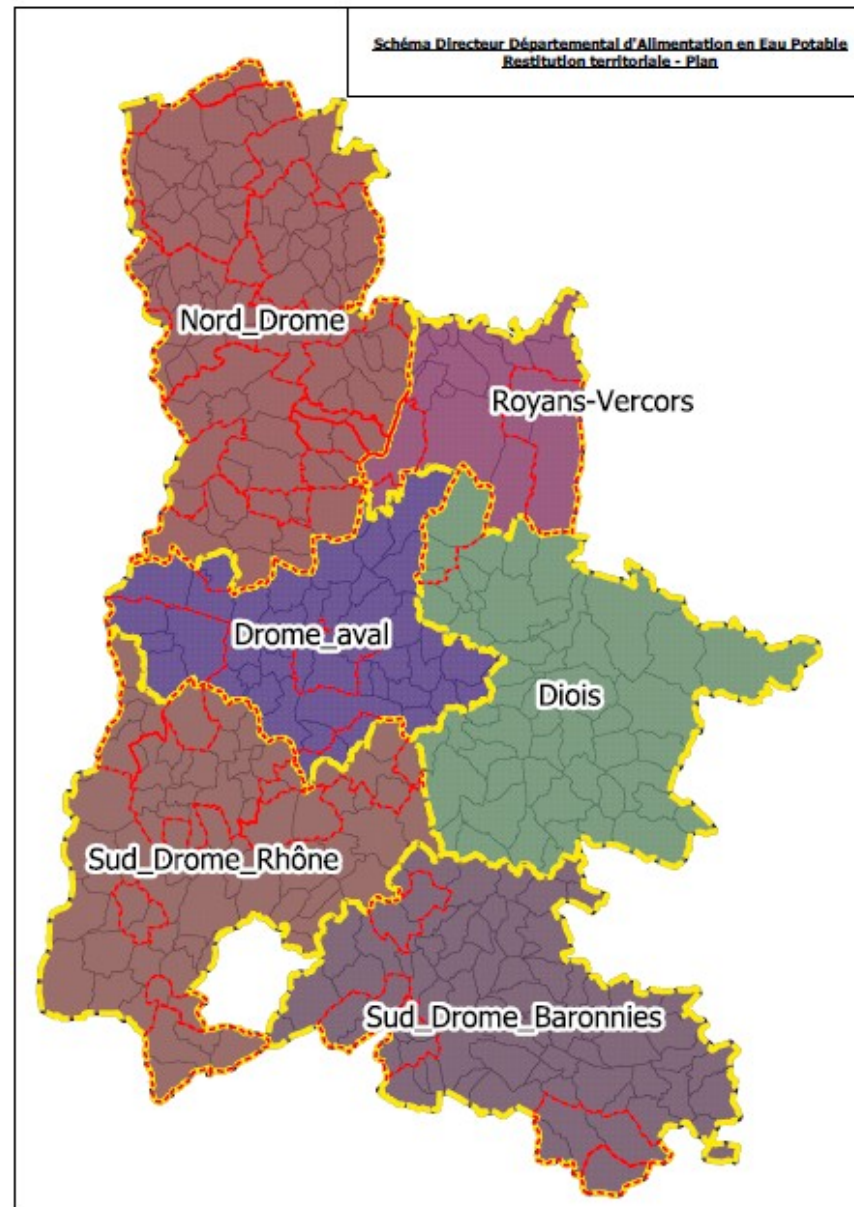
# Territorialisation des enjeux – Secteur DIOIS

 RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

 ars  
Agence Régionale de Santé  
Auvergne-Rhône-Alpes

 agence  
de l'eau  
Auvergne-Rhône-Alpes  
Etablissement public de l'Etat

# SITUATION DU TERRITOIRE



# SITUATION DU TERRITOIRE – EN QUELQUES CHIFFRES

Territoire	Population		Surface		Densité (hab/km2)	Commune	
	Nbre d'habitants	%	Km2	%		Nbre	%
<b>Département</b>	<b>517 000 hab</b>	<b>100 %</b>	<b>6 558 Km2</b>	<b>100 %</b>	<b>79 hab/ Km2</b>	<b>363</b>	<b>100 %</b>
Nord Drôme	295 000 hab	57 %	1 576 Km2	22 %	187 hab/ Km2	103	28 %
Royans Vercors	10 000 hab	2 %	423 km2	7 %	24 hab/ Km2	18	5 %
<b>Diois</b>	<b>12 000 hab</b>	<b>2 %</b>	<b>1221 km2</b>	<b>19 %</b>	<b>10 hab/ Km2</b>	<b>50</b>	<b>14 %</b>
Drôme Aval	47 000 hab	9 %	830 km2	13 %	57 hab/ Km2	44	12 %
Sud Drôme Rhône	130 000 hab	25 %	1291 Km2	20 %	101 hab/ Km2	77	21 %
Sud Drôme Baronnies	23 000 hab	5 %	1217 km2	19 %	19 hab/ Km2	73	20 %

# SITUATION DU TERRITOIRE – LES BASSINS VERSANTS

Un territoire situé sur plusieurs bassins versants :

- BV de la Drôme
- BV de l'Eygues
- BV du Büech
- BV Drac Aval

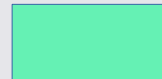


# SITUATION DU TERRITOIRE – LES SAGE

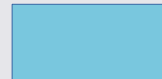
---

Un territoire concerné par plusieurs SAGEs :

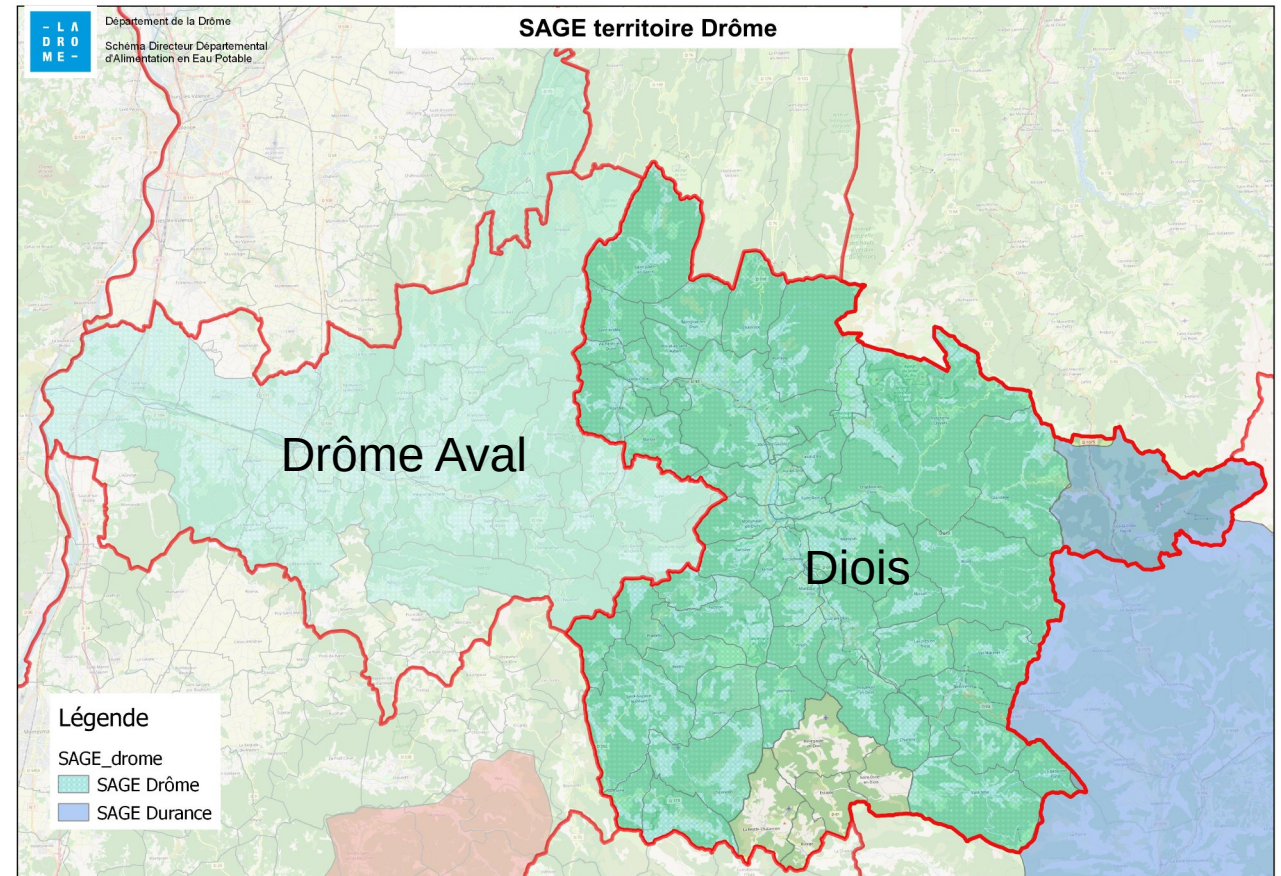
- SAGE Drôme



- SAGE Durance



Un PLUi sur le Diois

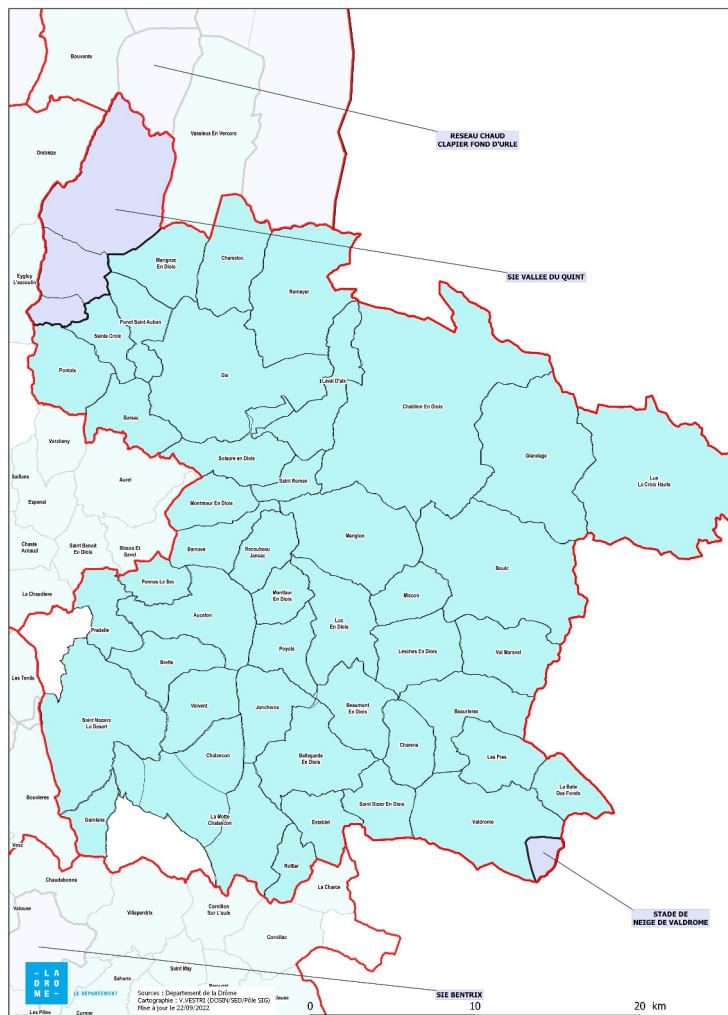


ENJEU

GOUVERNANCE

# SITUATION DU TERRITOIRE

Une majorité de services communaux de petite taille



Les services d'eau potable :

- 45 services communaux
- 1 petit syndicat de 3 communes
- 2 communes sans réseaux d'eau potable

# SITUATION DU TERRITOIRE

Un travail d'harmonisation des services à l'échelle de l'intercommunalité bien engagé

- Contrat de progrès de 2016 à 2018 (23 SDAEP engagés)
- Contrat ZRR 2020-2023
- 1 étude préalable au transfert
- Création d'un service mutualisé pour 45 communes avec 1 animatrice
- 35/45 SDAEP réalisés ou en cours
- Une charte commune d'amélioration des services d'eau potable
- Un pacte financier en cours de validation
- 22 commissions Eau réalisées depuis 2016



# ENJEU DE GOUVERNANCE

---

Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Finalisation des démarches engagées dans la perspective du transfert de compétence en 2026**
- Renforcer la synergie entre les acteurs du petit et du grand cycle de l'eau

# ENJEU DE GOUVERNANCE

**Finalisation des démarches engagées dans la perspective du transfert de compétence en 2026**

Pour l'échéance 2026 :

- Poursuivre le travail d'animation
- Poursuivre la mise en œuvre des travaux prévus au contrat ZRR
- Harmoniser les pratiques et atteindre un niveau de service minimal
- Définir un mode de fonctionnement du futur service communautaire
- Réaliser une analyse financière pré-transfert (nécessite des moyens humains et financiers)

ENJEU

# GESTION PATRIMONIALE

# SITUATION DU TERRITOIRE

Des travaux en cours de rattrapage structurel pour moderniser les infrastructures

**2021-2023 :  
contrat ZRR  
Avenant 2022**

Type d'actions EAU POTABLE	Montant travaux
<b><u>Objectif 1 - Améliorer la connaissance</u></b>	<b>3 278 601 €</b>
Réalisation et mise à jour de schémas directeurs Eau Potable/Assainissement	973 401 €
Equiper les réseaux	121 400 €
Pose des 1ers compteurs individuels	2 183 800 €
<b><u>Objectif 2 - Mettre en conformité la qualité de l'eau distribuée</u></b>	<b>268 371 €</b>
Protection des captages (procédures)	8 571 €
Protection des captages (travaux)	204 800 €
Stations de traitement de l'eau potable	55 000 €
<b><u>Objectif 3 - Améliorer les performances des services d'eau</u></b>	<b>3 311 672 €</b>
Travaux des réseaux visant l'amélioration du rendement	1 165 113 €
Remise à niveau des ouvrages vétustes	405 871 €
Renouvellement des réseaux vétustes	1 046 266 €
Sécurisation de la distribution	694 422 €
<b>TOTAL Eau potable</b>	<b>6 858 644 €</b>

# SITUATION DU TERRITOIRE

## Le patrimoine Eau Potable en quelques chiffres

	Données départementales (Extrapolation)	Données Diois	%
Nombre d'unités/réseaux de distribution	427	101	23 %
Schémas directeurs AEP		35/45 depuis 2016	75 %
Linéaire de réseaux AEP en km	10 000	près de 500 km dont 130 km d'adduction (+ 120 km de branchements)	4 %
Age moyen des réseaux de l'échantillonnage en année	43	41 (d'après données SIG)	0 %
Captages	581	122 actifs	22 %
Unités de traitement	220	61	27 %
Stations de pompage	540	27	5 %

# SITUATION DU TERRITOIRE

## Quelques indicateurs de performance et les actions en cours

- **Rendement**

- 22 communes ont un rendement inférieur au seuil réglementaire dont 2 jugées non conformes (données 2020 AERMC)
- Seuls 19/45 services sont en mesure de calculer leur rendement
- 32/45 services ont des compteurs abonnés / en cours ou prévu d'ici 2026 pour 11 services

- **Connaissance patrimoniale**

- 2 communes avec un ICGP < à 60 points (données 2020 AERMC)
- 39/47 communes disposent d'un SIG Eau
- 37 % de dates de pose inconnues pour les réseaux recensés dans le SIG

- **Saisies des données SISPEA insuffisantes**

# ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

---

## Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Amélioration continue de la connaissance patrimoniale**
- **Poursuivre le rattrapage structurel des infrastructures**
- Quantifier les besoins en investissements nouveaux en lien avec les enjeux de développement des territoires
- Prioriser les investissements selon les enjeux de chaque territoire

# ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

## Amélioration continue de la connaissance patrimoniale

- Poursuivre la réalisation des schémas directeurs
- Suivi des fuites (date, localisation précise, nature, volume...)
- Compléter et tenir à jour le repérage, y c les dates de pose : canalisations, branchements, compteurs, émergences, équipements...
- Précisions des localisations : triangulation, géolocalisation, récolement
- Cahier de vie du service : tracer les interventions (lavage réservoir, purges, plaintes..)
- ***In fine* : Mise à jour des plans (SIG) et de l'inventaire patrimonial**



# ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

## Amélioration continue de la connaissance patrimoniale

### ➤ Enjeu de fiabilisation :

- des données : volumes prélevés, mis en distribution, consommés
- des méthodes de calcul : rendement

# ENJEU DE GESTION PATRIMONIALE

## Poursuivre le rattrapage structurel des infrastructures

- 1<sup>er</sup> contrat ZRR : 2020-2022
- Avenant : 2022-2023
- A poursuivre après 2023

ENJEU

ÉQUILIBRE FINANCIER

# SITUATION DU TERRITOIRE

Quelques données extraites de l'étude préalable au transfert et actualisées

- Prix de l'eau compris entre **0,38 et 2,28 €/m<sup>3</sup>** (pour 120 m<sup>3</sup>)
  - 21 communes au forfait
  - Valeur à neuf estimée du patrimoine AEP : environ **80 millions d'euros**
  - Montant des recettes annuelles liées aux ventes d'eau : **environ 1,5 millions d'euros/an**
  - Volume facturé : environ **800 000 m<sup>3</sup>** par an
- soit environ **1,9 euros/m<sup>3</sup> vendus**

# SITUATION DU TERRITOIRE

## Un équilibre financier fragile

- › Difficultés structurelles d'équilibre financier des services sans aides extérieures, notamment sur l'investissement
- › Travail en cours sur la tarification avec le service mutualisé
- › Enjeu d'harmonisation du prix de l'eau potable

# SITUATION DU TERRITOIRE

Un équilibre financier fragile – Exemple de la commune de BOULC

- **127** habitants
- **118 abonnés** (52 % de résidences secondaires)
- Patrimoine : **9 réseaux**, 9 captages, 9 réservoirs, 2 stations de pompage, 16 km de réseaux (125ml/hab)
- **7 600 m<sup>3</sup>/an facturés**
- Valeur à neuf du patrimoine – rapporté au volume vendu et à la durée d'amortissement
  - réseaux : 1,7 M€ → 4,09 €/m<sup>3</sup>/an
  - ouvrages : 0,3 M€ → 0,8 €/m<sup>3</sup>/an
- Montant des travaux SDAEP sur 15 ans : 1,8 M€ → **16 €/m<sup>3</sup> vendus/an (hors subv.)**

# ENJEU D'ÉQUILIBRE FINANCIER

---

## Actions prioritaires identifiées pour le territoire

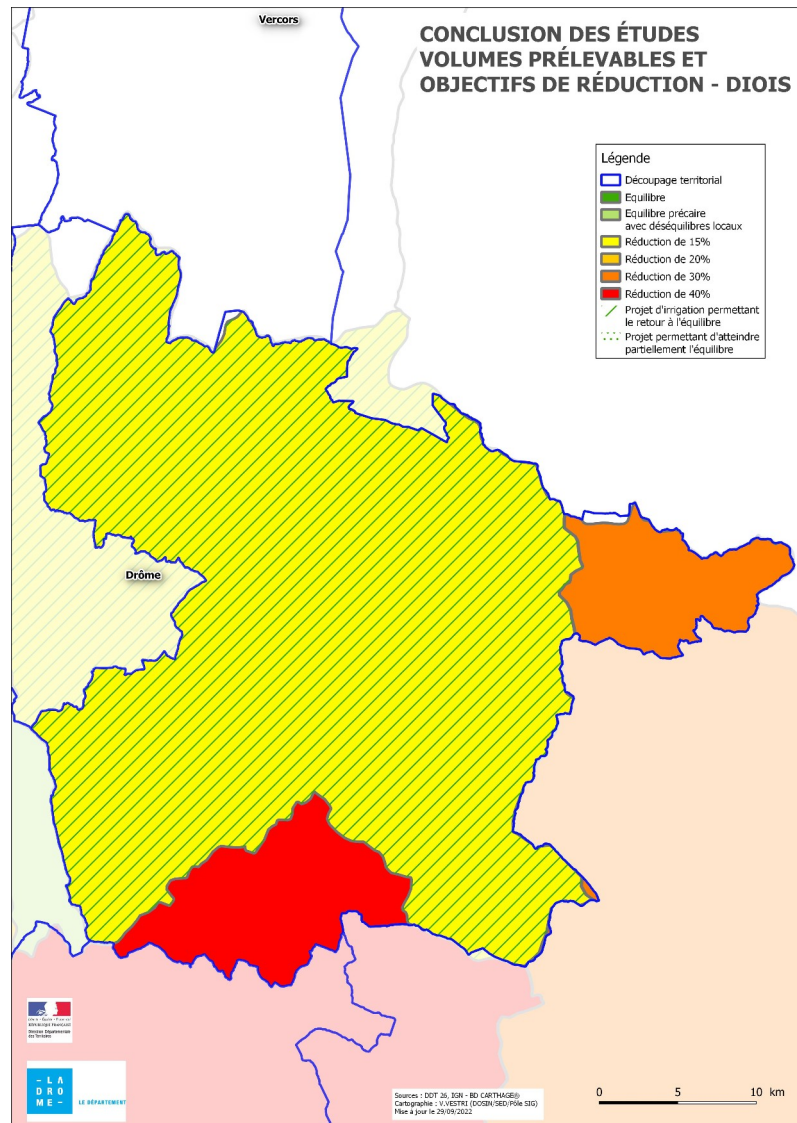
- **Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux** : économie d'eau, acceptabilité sociale, équilibre financier
- **Améliorer les capacités d'autofinancement des services** : tarification des frais de service, amortissements comptables, volumes vendus, etc.
- Adapter les outils de péréquation des financeurs aux besoins spécifiques de chaque territoire

ENJEU

QUANTITATIF



# SITUATION DU TERRITOIRE



Un territoire avec des enjeux quantitatifs forts (objectif de réduction des prélèvements tout usage)

- Bassin de la Drôme : - 15%
- Bassin de l'Eygues : - 40%
- Bassin versant du Bûech : - 30 %

# SITUATION DU TERRITOIRE

---



- Tête de bassin versant (Drôme et Buëch)
- Nombreuses sources captées : captages éloignés et peu accessibles
- Sécurisation difficile (maillage des réseaux)
- BV Drôme : déficit quantitatif à l'étiage
- BV du Buëch (Lus la Croix Haute) – Déficit quantitatif → PGRE 2019 à respecter
- PLUi en cours d'élaboration : nouveaux besoins en perspective
- 1/3 de résidences secondaires (+ 10 000 lits touristiques)

# SITUATION DU TERRITOIRE

---



## FOCUS BV Drôme

- SAGE Drôme - Bilan du PGRE en 2021 :
  - Objectif : - 15 % de prélèvements
  - Bilan : + 21 % de prélèvements (dépassement de **36 %**) **pour l'eau potable**
  - **Débit objectif d'étiage non atteint 4 années sur 5 à Saillans → aggravation**
  - **Prospective « diminution par 2 des débits d'étiage à l'horizon 2050 »**
- Augmentation du volume prélevé : 2 facteurs explicatifs
  - augmentation de la population et du tourisme = augmentation des besoins
  - amélioration de la connaissance des volumes réellement prélevés (comptage...)
- Étude prospective changement climatique « Drôme 2050 »

# ENJEU QUANTITATIF

---

## Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Établir des bilans besoins-ressources** (services d'eau, bassins de vie, masses d'eau)  
→ PLUi en cours
- **Renforcer le rôle des acteurs de l'eau potable dans l'élaboration des documents d'urbanisme et d'aménagement (ScoT, PLU..)**
- **Poursuivre les actions d'économie d'eau** : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers...
- Caractériser la vulnérabilité des ressources en eau vis-à-vis du changement climatique, en lien avec le SAGE

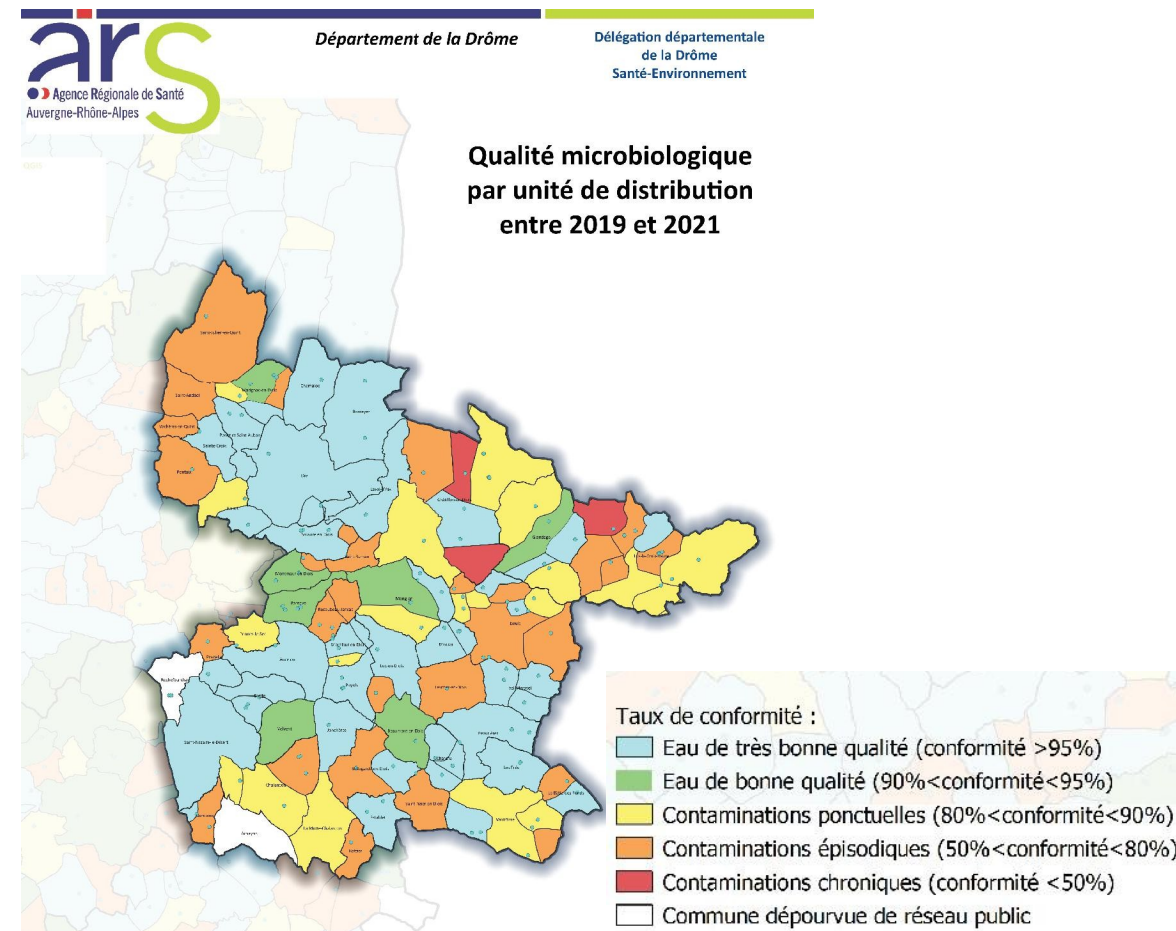
ENJEU

QUALITATIF

# SITUATION DU TERRITOIRE

## Des situations de non-conformités bactériologiques épisodiques et chroniques

- 122 captages actifs
- enjeu de pollutions bactériologiques
- 14 captages sans DUP dont 5 en cours
- des efforts à poursuivre sur la mise en œuvre des DUP (contrôle des servitudes...)



# ENJEU QUALITATIF

---

## Actions prioritaires identifiées pour le territoire

- **Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes**
- **Finaliser les procédures PPC et les travaux de protection**
- Généraliser l'identification des Aires d'Alimentation des Captages pour mieux comprendre le fonctionnement des ressources et mieux les protéger
- Renforcer le rôle des services d'eau au sein des démarches de protection des ressources en eau
- Sécuriser et pérenniser le financement des démarches de protection des ressources
- Anticiper et s'adapter aux évolutions réglementaires concernant la qualité de l'eau potable distribuée

SYNTHÈSE

# ACTIONS PRIORITAIRES



# SYNTHÈSE DES ACTIONS


## Actions prioritaires pour le Diois

Enjeux	Actions
Gouvernance	Finalisation des démarches engagées dans la perspectives du transfert de compétence en 2026
Gestion Patrimoniale	Amélioration continue de la connaissance patrimoniale
	Poursuivre le rattrapage structurel des infrastructures
Financiers	Mettre en place une politique tarifaire capable de répondre à l'ensemble des enjeux (économie d'eau, social, équilibre financier)
	Améliorer les capacités d'autofinancement des services
Quantitatif	Établir des bilans Besoins-Ressources
	Poursuivre les actions d'économie d'eau : amélioration des rendements, suivi des consommations, sensibilisation des usagers...
Qualitatif	Concentrer les efforts sur les services qui présentent des non-conformités récurrentes
	Finaliser les procédures PPC et les travaux de protection

# LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

# RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Rapports intermédiaire et final, fiches actions disponibles sur le site des Collectivités :  
<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>



← Retour

ENVIRONNEMENT & EAU


## EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Assainissement, alimentation en eau potable, gestion et entretien des rivières, valorisation et préservation d'espaces naturels... autant de préoccupations majeures pour les communes ou leurs groupements. Les services du Département vous proposent leur appui technique sur ces différents sujets.


### LES SERVICES PROPOSÉS


**ETUDES DANS LES DOMAINES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT**  
Etudes de faisabilité, diagnostics, réalisation ou mises à jour de schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement (y compris pluvial). Autres études liées à l'eau et à l'assainissement (y compris pluvial).  
[Lire la suite >>](#)

**PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE**  
Accompagnement complet de la procédure administrative de mise en place du périmètre de protection d'un captage d'eau potable, en lien avec l'Agence Régionale de Santé (ARS).  
[Lire la suite >>](#)

**TRANSFERT DE COMPÉTENCE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**  
Assistance (technique, administrative, financière) aux collectivités dans toutes les phases préparatoires à la prise de compétence (obligatoire à l'échéance 2026) par les EPCI.  
  
[Lire la suite >>](#)

### LES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Partie 1 - pages 1 à 106  
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drôme  
Rapport de Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle  
17 Octobre 2017  
  
[Télécharger](#)

Partie 2 - pages 108 à 209  
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable de la Drôme  
Rapport de Phase 1 - Etat des lieux et diagnostic de la situation actuelle  
17 Octobre 2017  
  
[Télécharger](#)

Phase III - Propositions d'actions  
Schéma Directeur Départemental d'Alimentation en Eau Potable - Phase III : Propositions d'actions  
Approuvé le 19 Mars 2018  
[Télécharger](#)

Webinaire :

<https://collectivites.ladrome.fr/1-heure-pour-connaître-les-orientations-du-schema-directeur-d'alimentation-en-eau-potable/>

# RESSOURCES DOCUMENTAIRES

## Les fiches actions

<https://collectivites.ladrome.fr/assistance-technique-la-drome/eau-potable-et-assainissement/>

### 1 ENJEU N°1 ENJEUX QUANTITATIFS

Garantir l'équilibre entre les objectifs de développement du territoire, la préservation des ressources en eau et le changement climatique.

**SOUS-ENJEUX PRIORITAIRES ASSOCIÉS**

Sous-enjeu n°8 Améliorer la connaissance des ressources en eau  
Sous-enjeu n°9 Améliorer la connaissance et l'évaluation des besoins en eau actuels et futurs  
Sous-enjeu n°10 Renforcer la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable  
Sous-enjeu n°16 Évaluer les effets potentiels du changement climatique (augmentation des températures, incidence sur la pluviométrie...) sur les besoins en eau des différents usagers et anticiper les conflits d'usage et les situations de crise  
Sous-enjeu n°37 Renforcer le rôle des services d'eau potable dans la gouvernance des structures en charge de la protection des ressources en eau  
Sous-enjeu n°49 Assurer l'équilibre financier des services d'eau, tout en encourageant les économies d'eau chez les usagers

#### ACTION N°7

Établir des bilans Besoins-Ressource sur tous les territoires, intégrant les enjeux du changement climatique et des programmes de sécurisation de la ressource en eau opérationnels.

Sur 13 bassins versants que compte le département, 8 ont été classés en Zone de Répartition des Eaux (impacts significatifs des prélèvements sur les milieux aquatiques) sur lesquels des objectifs de réduction des prélèvements en eau, tout usage confondu, ont été fixés entre -15 % et -40%.

Si l'usage eau potable n'est globalement pas impacté en l'état actuel par des pénuries, il existe néanmoins des difficultés ponctuelles d'approvisionnement en eau (coupure d'eau, transport par camion citerne, mobilisation de ressources non protégées...) sur certaines communes ou quartiers de commune.

Compte tenu des effets déjà perceptibles du changement climatique et des perspectives de développement du département envisagées (+20 % de population sur 30 ans), une vigilance doit être portée à l'évolution de la situation (évolution des besoins et des ressources) afin d'anticiper des situations potentielles de crise. Cette vigilance peut être appréciée à différentes échelles depuis le captage jusqu'à la masse d'eau dans son ensemble.

#### DESCRIPTION DE L'ACTION

Le bilan besoin-ressource consiste à regarder si la ou les ressources permettent de satisfaire durablement les besoins en eau potable (consommations), y compris en période de pointe de consommation et d'étiage.

Les bilans besoins-ressource peuvent être établis à plusieurs échelles, selon le porteur du projet et l'objectif poursuivi :

- le captage et son UDI
- le service d'eau potable
- la masse d'eau ressource
- l'échelle de la réflexion urbanistique (SCoT, PLU).

Compte tenu des constats réalisés dans le cadre de la présente étude, il est préconisé de tenir compte dans ces bilans des effets potentiels du changement climatique pour anticiper des situations de crise et proposer des programmes de sécurisation de la ressource en eau. Pour l'impact sur la ressource, les hypothèses porteront sur la productivité et la période d'étiage. Pour les besoins, les hypothèses porteront sur l'évolution démographique, la consommation par habitant et les pics de fréquentation.

#### OBJECTIFS

100 % du territoire départemental couvert par des études bilan besoin-ressource.

Les études bilans Besoins- Ressources doivent permettre :

- de fiabiliser les données sur la productivité des ressources et l'évaluation des besoins en situation actuelle et future, en intégrant la productivité réelle des ressources en eau, les objectifs de maîtrise des prélèvements existants, les perspectives de développement du territoire et les effets possibles du changement climatique,
- par suite, d'identifier les besoins de sécurisation de l'alimentation en eau potable
- de partager une vision commune entre gestionnaire des ressources en eau et des politiques d'aménagement (état de la ressource, évaluation des besoins en eau potable actuels et futurs)
- d'encourager les démarches de préservation des ressources en eau afin de réduire leur vulnérabilité ainsi que celle des usages associés.

#### ÉCHELLE DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE ACTION

- Communal
- Syndical
- Intercommunal
- Départemental
- Bassins hydrographiques/masse d'eau
- Captages (Bassin d'alimentation ou périmètre de protection des captages)
- Autres : \_\_\_\_\_

#### INDICATEURS DE SUIVI DE L'ACTION

Nombre de services d'eau potable ayant un bilan besoin-ressource  
Nombre de communes couvertes entièrement par une ou des études bilan besoin-ressource.

#### POINTS DE VIGILANCE

Choix de l'échelle du bilan besoins-ressources, périmètre et légitimité du porteur de l'action.  
Accès et fiabilité des données et des hypothèses prises pour le bilan.  
Conflits/tensions existantes sur le territoire en terme de mobilisation des ressources.  
Selon l'échelle du bilan, l'étude devra associer largement les différents acteurs pour que les données soient consolidées et les résultats partagés.

#### STRUCTURES POUVANT PORTER L'ACTION

- Communes/syndicats compétents en eau potable
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- Etat (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Commune compétente en matière d'urbanisme

#### ACTEURS À ASSOCIER À LA DÉMARCHE

- Commune/syndicats
- EPCI – délégation Petit Cycle de l'Eau
- Département
- ETAT (ARS, DDT...)
- Agence de l'eau
- Législateur
- Structures en charge de la préservation des ressources en eau (syndicat de rivière...)
- EPCI – délégation « Grand Cycle de l'eau »
- EPCI – Délégation Aménagement du territoire – Urbanisme
- SCoT
- Bureaux d'études
- Entreprise de TP, fournisseurs.
- Délégués
- Chambres d'agriculture

#### ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ENGAGEMENT DE L'ACTION

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

#### ÉCHEANCE PRÉCONISÉE POUR L'ABOUTISSEMENT DE LA DÉMARCHE

- < 5 ans
- 5 ans et 10 ans
- 10 ans à 20 ans

#### SOURCES DE FINANCEMENT

- Prix de l'eau
- Budget général
- Agence de l'eau
- Département
- Etat
- Autres : \_\_\_\_\_

Région, Europe \_\_\_\_\_





#### MOYENS TECHNIQUES, HUMAINS ET FINANCIERS NÉCESSAIRES POUR SA MISE EN ŒUVRE

L'évaluation des besoins techniques, humains et financiers doit être fait par la structure porteuse et doit tenir compte des besoins suivants pour le succès de l'action :

- fiabiliser l'évaluation des prélèvements sur les ressources en eau,
- fiabiliser l'évaluation des besoins spécifiques pour l'usage eau potable (comptages...),
- améliorer la connaissance sur l'impact du changement climatique sur les ressources en eau,
- consolider les données relatives au développement des territoires avec les structures compétentes.

Un travail d'animation territoriale peut s'avérer nécessaire pour la mise en œuvre du bilan besoins-ressource afin de partager le diagnostic avec l'ensemble des partenaires locaux.

Un travail d'animation plus large pourrait également être intéressant pour garantir la cohérence des bilans besoin-ressource réalisés à différentes échelles.



# DISCUSSION OUVERTE

*POUR UNE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE*

- RECUEIL DES RÉACTIONS ET DES ATTENTES
- SUJETS LES PLUS IMPORTANTS
- PORTEURS D' ACTIONS
- BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT, DE FINANCEMENTS



- L A  
D R O  
M E -

LE DÉPARTEMENT

**ladrome.fr**

